

positions variées, y compris verticale (c. 3) ; ce dépôt, meuble, légèrement argileux mais avec une fraction sableuse, était très clairement bioturbé (racines, action de vers de terre). Les blocs de la couche 3 sont parfois calcités ou manganésés. Cette couche a livré des éléments lithiques attribuables au Paléolithique supérieur et au Mésolithique (notamment des éléments de débitage, lames et lamelles, quelques rares outils dont une pièce esquillée et un burin double sur troncature. Les sédiments ont été alors tamisés avec une maille de 5 mm (à sec) et de 2 mm (dans l'eau de la Solières), permettant de récupérer des éléments lithiques de petites dimensions. D'une épaisseur inégale dans les trois carrés (il existe un pendage de l'est vers l'ouest), cette couche pourrait correspondre à la couche 3 des fouilles de F. Tromme.

Sous la couche 3, nous avons rencontré le même dépôt mais un peu plus clair (c. 4), s'en distinguant surtout par la présence de tâches blanchâtres, très apparentes dans la coupe, moins à la fouille, avec des blocs orientés dans des positions diverses et portant des dépôts blanchâtres (sur la face inférieure des blocs) et de manganèse (sur la face supérieure). Cette couche 4 paraît donc de même nature que la couche 3, mais ayant subi une altération. Quelques éléments lithiques, rares et non diagnostiques, proviennent de cette couche ainsi que des restes fauniques. Dessous, une couche 5 a d'abord été atteinte dans le carré 3 (là où elle est en position la plus haute) avant de s'étendre dans le carré 2 ; il s'agit d'un dépôt particulièrement compact comprenant des blocs de plus grandes dimensions toujours marqués par des dépôts blanchâtres et de manganèse. Il pourrait s'agir de la couche 6 décrite par F. Tromme. Elle ne contenait pas de matériel archéologique.

Ces résultats montrent donc l'intérêt limité de cette zone, avec très peu de matériel, en position secondaire. Tout au plus a-t-on retrouvé quelques éléments lithiques correspondant à des périodes d'occupation déjà connues dans l'abri, et loin d'être abondants, ne justifiant pas la poursuite des recherches dans le site.

Bibliographie

- DESTEXHE-JAMOTTE J., 1971-1973. Le grand abri sous roche de Ben-Ahin, vallée de la Solières, Province de Liège, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, XXII, p. 213-258.
- OTTE M., 1979. *Le Paléolithique supérieur ancien de Belgique*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire (Monographies d'Archéologie nationale, 5).
- TROMME F., 1995. Ben-Ahin. Fouille dans la pente du grand abri ou grotte de La Cave, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, XXXV, p. 117-160.

Huy/Ben-Ahin : sondage dans l'abri de « Werleu II »

Pierre NOIRET

En 2003, une équipe de spéléologues explorant la cavité, située entre la RN90 et le plateau (parc. cad. : Huy, 3^e Div., Sect. A, n° 127^{P3} ; coord. Lambert 1972 : 209658 est/135364 nord), découvre un crâne humain lors du dégagement d'un boyau s'enfonçant vers le bas. À cette époque, le boyau et le fond de l'abri étaient colmatés, avec un espace apparent de 20 à 30 cm entre les sédiments et le plafond de l'abri. C'est en dégageant le boyau, sur 80 cm par endroits, que le crâne a été découvert ; apparemment, un crâne de chat s'y trouvait également. Après contact avec M. Dewez (†) – alors à l'Université catholique de Louvain –, le crâne a été retiré. Identifié d'abord comme néandertalien sur base de sa massivité, il aurait été daté par le ¹⁴C de la période néolithique. Le crâne a été confié en 2010 par M. Dewez à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Le site aurait également livré un fragment osseux identifié par M. Dewez



« Werleu II » : métacarpe humain.